CORRIGÉ NON OFFICIEL

CAP MET

Option A (Blanchisserie) : Traitement des articles

Édition 2026

Proposition de corrigé du sujet blanc FormaV, rédigée pour s'entraîner. Ce n'est pas un document officiel de l'examen.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP MET, veuillez visiter :
capentretientextiles.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP MET

CAP Métiers de l'entretien des textiles, option A : Blanchisserie

Édition 2026 • Code sujet : FV-ENT-ENTR-EP2 • Durée : **2 heures** • Coefficient : **9**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse du lot et préparation du traitement (3 questions) **Page 3**

2. Réalisation des opérations d'entretien (4 questions) **Page 6**

3. Finition, contrôle qualité et préparation de la livraison (4 questions) **Page 9**

4. Santé, sécurité et protection de l'environnement (3 questions) **Page 12**

5. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 14**

Sujet associé **(PDF) :** https://capentretientextiles.fr/assets/annales/cap-entretien-des-textiles/Option A (Blanchisserie) : Traitement des articles/2026/CAP (Métiers de l'entretien des textiles - options : A Blanchisserie - B Pressing) - Option A (Blanchisserie) : Traitement des articles - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Analyse du lot et préparation du traitement

À la Blanchisserie des Rives, il faut préparer le lot RP-2606-18 de linge plat blanc en coton, composé de draps-housses et de taies, dont une est tachée. Les documents techniques précisent les règles de contrôle, les capacités, les dosages et les paramètres de lavage.

Question 1.1. Vérifier la concordance entre les articles, leurs étiquettes d'entretien et la demande du client. Repérer la taie tachée, préciser le contrôle et le prétraitement à effectuer selon le DT 2, puis décider si le lot peut être traité ensemble, justifier et reporter la décision dans le DR 1.

Les articles sont en coton blanc et les étiquettes autorisent le lavage demandé à 60 °C ainsi que le séchage en tambour à température modérée. Vérifier l'étiquette de chaque pièce. La tache grasse est localisée sur une taie.

Élément	Contrôle et décision
Taie tachée	Vérifier son étiquette, appliquer uniquement le produit fourni selon son étiquette et sa fiche de sécurité, puis respecter le temps de contact indiqué.
Traitement groupé	Oui, les articles sont compatibles et peuvent être traités ensemble.

Si une étiquette est illisible ou incompatible, isoler l'article et demander l'avis du responsable. Ne pas prétraiter si le produit ou ses consignes ne sont pas identifiables.

DR 1 : décision et prétraitement

Élément à renseigner	Réponse du candidat
Masse totale des 8 draps-housses	.....
Masse totale des 6 taies	.....
Masse totale du lot	.....
Écart entre la capacité maximale de la laveuse et la masse du lot	.....
Quantité de lessive à préparer	.....
Quantité d'agent blanchissant oxygéné à préparer	.....
Décision concernant le traitement groupé du lot	.....
Contrôle et prétraitement de la taie tachée	..... Oui, articles compatibles .....
Programme, température et options retenus	..... Taie : prétraitement localisé .....

À compléter par le candidat à partir de la situation et des documents techniques.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Traiter ensemble les 14 articles. Prétraiter localement la taie tachée avec le produit fourni, selon ses consignes et le temps de contact indiqué.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 1.2. Calculer la masse totale du lot, vérifier sa compatibilité avec la capacité de la laveuse et calculer les quantités de lessive et d'agent blanchissant oxygéné à partir des dosages du DT 1. Inscrire les résultats dans le DR 1.

Masse des draps-housses : 8 × 1,20 = 9,60 kg. Masse des taies : 6 × 0,25 = 1,50 kg. La masse totale est de 11,10 kg, inférieure à la capacité de 12,00 kg ; l'écart disponible est de 0,90 kg.

Dosages pour le lot entier : lessive = 11,10 × 8 = 88,8 mL ; agent blanchissant oxygéné = 11,10 × 4 = 44,4 g. Respecter les compartiments et les repères de dosage de la laveuse. Ne pas ajouter d'assouplissant.

DR 1 : masses et dosages calculés

Élément à renseigner	Réponse du candidat
Masse totale des 8 draps-housses	9,60 kg
Masse totale des 6 taies	1,50 kg
Masse totale du lot	11,10 kg
Écart entre la capacité maximale de la laveuse et la masse du lot	0,90 kg
Quantité de lessive à préparer	88,8 mL
Quantité d'agent blanchissant oxygéné à préparer	44,4 g
Décision concernant le traitement groupé du lot	
Contrôle et prétraitement de la taie tachée	
Programme, température et options retenus	

À compléter par le candidat à partir de la situation et des documents techniques.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Charge : 11,10 kg ; marge : 0,90 kg. Lessive : 88,8 mL. Agent blanchissant oxygéné : 44,4 g.

Question 1.3. Présenter au jury l'ordre des opérations, du contrôle et du tri jusqu'au chargement de la laveuse, puis indiquer les paramètres de lavage retenus à partir des documents fournis.

1. Contrôler chaque article et son étiquette, trier le linge et repérer la taie tachée.
2. Vérifier l'absence d'objet ou de corps étranger dans les articles.
3. Prétraiter la tache avec le produit identifié, conformément à ses consignes et au temps de contact indiqué.
4. Doser les produits dans les compartiments prévus, sans assouplissant, puis charger les 11,10 kg de linge sec sans dépasser la capacité.

Sélectionner le programme coton blanc à 60 °C pendant 35 minutes, compatible avec la commande et les étiquettes. Respecter les repères de dosage et fermer la laveuse avant le démarrage.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DR 1 : ordre de préparation du lot

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

1. Contrôle et tri

2. Prétraitement localisé

3. Dosage et chargement

4. Coton blanc, 60 °C, 35 min

✓ RÉPONSE À RETENIR

Contrôle et tri, vérification des articles, prétraitement, dosage et chargement. Programme coton blanc à 60 °C pendant 35 minutes, sans assouplissant.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2. Réalisation des opérations d'entretien

Le candidat réalise le tri, le prétraitement de la taie tachée, le dosage des produits et le lavage du lot avec la laveuse prévue. Il surveille le cycle, préserve la propreté du linge et contrôle la tache avant tout séchage ou finition.

Question 2.1. Trier et contrôler le lot, isoler et repérer la taie tachée, vérifier l'absence d'objet ou de corps étranger, puis présenter le linge prêt à être traité. Expliquer au jury les critères qui conduisent à traiter ces articles ensemble.

Vérifier les étiquettes de chaque article : le coton blanc et le lavage à 60 °C sont compatibles avec la commande. Isoler et repérer la taie présentant la tache grasse. Examiner les articles et vérifier l’absence d’objet ou de corps étranger. Le traitement groupé est adapté, car les articles sont blancs, en coton et compatibles avec le même programme; la charge totale respecte la capacité de la laveuse. Maintenir le linge sale séparé du linge propre et se laver les mains après le tri.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Lot trié et contrôlé; taie tachée repérée. Traitement groupé possible en coton blanc à 60 °C.

Question 2.2. Réaliser le prétraitement localisé de la taie selon le DT 2. Préparer les produits dosés calculés en 1.2 et charger la laveuse sans dépasser sa capacité. Sélectionner et annoncer le programme, la température et les options retenues avant le démarrage.

Sur la taie, vérifier l’étiquette textile et l’identification du détachant, puis appliquer uniquement le produit fourni sur la tache, selon son étiquette et sa fiche de sécurité. Respecter le temps de contact indiqué et ne pas mélanger les produits.

Produit ou paramètre	Quantité ou réglage
Lessive	11,10 × 8 = 88,8 mL
Agent blanchissant oxygéné	11,10 × 4 = 44,4 g
Charge et cycle	11,10 kg; coton blanc, 60 °C, 35 min

La charge reste sous la capacité de 12,00 kg. Placer les produits dans les compartiments indiqués, sans assouplissant, puis annoncer le programme avant le démarrage.

DR 1 : produits et programme

Contrôle et calculs du lot RP-2606-18

Élément à renseigner	Réponse du candidat
Masse totale des 8 draps-housses	.....
Masse totale des 6 taies	.....
Masse totale du lot	.....
Écart entre la capacité maximale de la laveuse et la masse du lot	.....
Quantité de lessive à préparer	88,8 mL
Quantité d'agent blanchissant oxygéné à préparer	44,4 g
Décision concernant le traitement groupé du lot	.....
Contrôle et prétraitement de la taie tachée	.....
Programme, température et options retenus	60 °C, 35 min, sans assouplissant

À compléter par le candidat à partir de la situation et des documents techniques.

✓ RÉPONSE À RETENIR

88,8 mL de lessive, 44,4 g d'agent oxygéné; coton blanc à 60 °C, 35 min, sans assouplissant.

Question 2.3. Mettre en œuvre le cycle de lavage selon le DT 1 et les règles de sécurité du DT 3, surveiller les étapes accessibles de la machine, puis décharger le linge en préservant sa propreté. Signaler toute anomalie et justifier oralement les principales étapes du procédé.

1. Avant le démarrage, vérifier le chargement, les compartiments et les réglages.
2. Lancer le programme coton blanc à 60 °C pour 35 minutes et surveiller uniquement les étapes accessibles. Ne pas ouvrir la porte en fonctionnement ni neutraliser un verrouillage.
3. À la fin du cycle, décharger avec une posture adaptée et les aides disponibles. Déposer le linge dans un contenant propre, distinct du linge sale et des surfaces souillées.

Signaler au responsable toute fuite, bruit inhabituel, défaut de fonctionnement ou autre anomalie; ne pas intervenir sur un équipement défectueux.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Cycle coton blanc à 60 °C pendant 35 minutes; déchargement propre et sécurisé, anomalie signalée au responsable.

Question 2.4. Évaluer l'état du linge après lavage, notamment la disparition ou la persistance de la tache. Si elle reste visible, indiquer la conduite à tenir selon le DT 2 avant toute opération de séchage ou de finition.

Examiner le linge et la zone prétraitée de la taie après lavage, avant tout séchage ou finition. Vérifier l'absence de tache, de salissure et de dommage. Si la tache a disparu, poursuivre le procédé après validation. Si elle persiste, l'article n'est pas conforme : l'isoler, le signaler et demander au responsable la procédure de reprise autorisée. Ne pas le sécher à chaud et ne pas modifier seul le procédé.

FormaV - document d'entraînement non officiel

✓ RÉPONSE À RETENIR

Si la tache persiste : isoler et signaler la taie, puis appliquer la reprise autorisée. Aucun séchage à chaud.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Finition, contrôle qualité et préparation de la livraison

Après validation de l'état du linge par le jury, le candidat réalise le séchage et le pliage adaptés au linge plat en coton. Il contrôle la conformité du lot, renseigne le DR 2, prépare la livraison et remet le poste et le matériel en état.

Question 3.1. Sécher le linge en tambour à température modérée, puis plier les articles avec le matériel disponible et selon les consignes du DT 1. Contrôler leur sécheresse et leur aspect avant de poursuivre, et justifier le réglage de séchage au jury.

1. Après validation de la propreté, transférer le linge dans le séchoir prévu pour le linge plat et sélectionner une température modérée, autorisée par les étiquettes.
2. Contrôler le degré de séchage avant la fin du cycle et arrêter dès que le linge est sec, pour éviter toute surchauffe.
3. Vérifier l’absence d’odeur anormale et l’aspect des articles, puis les plier avec le matériel disponible.

Ce réglage répond à la demande de séchage complet tout en respectant les consignes d’entretien du coton.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Sécher en tambour à température modérée, vérifier que le linge est sec et sans anomalie, puis le plier régulièrement.

Question 3.2. Contrôler le lot fini à l'aide des critères indiqués, signaler les non-conformités éventuelles et proposer une action adaptée pour chaque anomalie constatée. Reporter le résultat du contrôle dans le DR 2.

Examiner chaque article et renseigner le DR 2 à partir des contrôles réellement effectués. La conformité ne peut être cochée qu’après vérification des quantités, de l’état, du séchage, de l’odeur et de la finition.

Point contrôlé	Attendu	Si anomalie
Quantités	8 draps-housses et 6 taies	Recompter et signaler l’écart
Propreté et état	Aucune tache résiduelle ni dommage	Isoler l’article, signaler et tracer
Séchage, odeur et finition	Linge sec, sans odeur anormale, pli régulier	Ne pas livrer ; demander la reprise autorisée
Identification et conditionnement	Lot identifié, emballage propre et fermé	Corriger avant livraison

Pour toute non-conformité, noter l’article concerné, l’action prise et la personne informée. Une tache persistante impose l’isolement et le signalement avant livraison.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DR 2 : contrôle réel du lot fini

nécessaire pour expliquer vos choix pendant le dialogue avec le jury.

Contrôle et calculs du lot RP-2606-18

Élément à renseigner	Réponse du candidat
Masse totale des 8 draps-housses	.....
Masse totale des 6 taies	.....
Masse totale du lot	Après vérification .....
Écart entre la capacité maximale de la laveuse et la masse du lot	.....
Quantité de lessive à préparer	.....
Quantité d'agent blanchissant oxygéné à préparer	.....
Décision concernant le traitement groupé du lot	.....
Contrôle et prétraitement de la taie tachée	.....
Programme, température et options retenus	

✓ RÉPONSE À RETENIR

Reporter dans le DR 2 les résultats observés ; isoler, signaler et tracer chaque anomalie avant toute livraison.

Question 3.3. Vérifier la quantité des articles, identifier le lot et le préparer pour la livraison dans un conditionnement propre et adapté. Compléter les informations de traçabilité demandées dans le DR 2.

Compter séparément les articles finis et comparer le résultat à la commande : 8 draps-housses et 6 taies, soit 14 articles. Reporter les quantités vérifiées dans le DR 2.

Identifier le lot RP-2606-18 sur la traçabilité et le conditionnement. Protéger les articles dans un emballage propre et fermé, distinct du linge sale et des surfaces souillées. Avant l'expédition, vérifier l'identification et l'état de l'emballage ; corriger et signaler toute erreur ou différence constatée.

DR 2 : quantités et identification du lot

Contrôle et calculs du lot RP-2606-18

Élément à renseigner	Réponse du candidat
Masse totale des 8 draps-housses	À confirmer au comptage .....
Masse totale des 6 taies	.....
Masse totale du lot	À confirmer au comptage .....
Écart entre la capacité maximale de la laveuse et la masse du lot	.....
Quantité de lessive à préparer	.....
Quantité d'agent blanchissant oxygéné à préparer	.....
Décision concernant le traitement groupé du lot	..... RP-2606-18 .....
Contrôle et prétraitement de la taie tachée	.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

✓ RÉPONSE À RETENIR

Attendus : 8 draps-housses et 6 taies, soit 14 articles. Identifier RP-2606-18 et conditionner proprement dans un emballage fermé.

Question 3.4. Après utilisation, remettre en état le poste et les matériels utilisés selon le DT 1. Signaler au jury toute anomalie ou tout besoin de maintenance constaté, sans intervenir sur un équipement dont la sécurité est dégradée.

1. Arrêter les équipements selon leur procédure normale.
2. Retirer les déchets accessibles sans démonter de protection, puis nettoyer et ranger le poste et les matériels selon la consigne du site.
3. Ranger les produits dans leur emplacement identifié et maintenir les circulations dégagées.
4. Signaler au responsable toute fuite, bruit inhabituel, défaut ou besoin de maintenance constaté.

Ne pas intervenir sur un équipement dont la sécurité est dégradée. Aucune réparation électrique ou mécanique ne doit être entreprise.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Arrêter normalement les équipements, nettoyer et ranger le poste ; signaler toute anomalie sans réparer un matériel défectueux.

4. Santé, sécurité et protection de l'environnement

Les règles de prévention s'appliquent à toutes les opérations et le jury observe les gestes professionnels. Le candidat explique les protections, les conduites à tenir en cas d'incident et la gestion des flux de linge, des produits et des déchets.

Question 4.1. Montrer et expliquer les mesures d'hygiène et les équipements de protection individuelle nécessaires pour manipuler le linge sale et les produits de cette situation. Identifier au moins deux risques professionnels liés à ces opérations.

Avant la manipulation, je consulte les consignes du site, l'étiquette du produit et sa fiche de données de sécurité. Je porte les équipements de protection individuelle indiqués pour le linge sale et le produit utilisé, sans choisir de protection non prescrite.

- Je sépare le linge sale du linge propre et les surfaces utilisées, puis je me lave les mains après le tri et avant de toucher le linge propre.
- Risques à prévenir : contamination croisée, contact avec le produit et blessure liée à la manutention. J'évite les gestes brusques et adopte une posture adaptée.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Respecter les protections prescrites, l'hygiène des mains et la séparation des flux. Risques : contamination croisée, contact avec le produit et manutention.

Question 4.2. Indiquer la conduite à tenir en cas de projection ou de déversement du produit de prétraitement en s'appuyant sur la fiche de données de sécurité fournie. Préciser pourquoi il ne faut ni mélanger les produits ni improviser une intervention.

1. Je protège les personnes exposées et, si nécessaire, j'arrête l'opération sans me mettre en danger. Je préviens le responsable.
2. Je consulte la fiche de données de sécurité du produit et applique ses consignes ainsi que la procédure du site pour la projection ou le déversement. Je ne reprends l'opération que lorsque les consignes le permettent.

Je ne mélange ni ne neutralise le produit avec un autre : cela peut provoquer une réaction dangereuse. Sans consigne vérifiée, je n'improvise ni soin ni méthode de nettoyage.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Protéger les personnes, prévenir le responsable et suivre la fiche de données de sécurité et la procédure du site, sans mélanger ni neutraliser le produit.

Question 4.3. Présenter les mesures de prévention à respecter lors du chargement, du déchargement et de l'utilisation des équipements. Indiquer comment maintenir la séparation entre linge sale et linge propre et gérer les emballages et résidus de produits.

Au chargement et au déchargement, j'adopte une posture adaptée et utilise les aides de manutention disponibles. Je respecte les consignes des équipements : je n'ouvre pas une machine en fonctionnement, ne contourne pas son verrouillage et ne l'utilise pas si elle présente une anomalie. Je signale notamment une fuite, un risque de

FormaV - document d'entraînement non officiel

chute ou un bruit inhabituel.

Je maintiens une séparation visible entre le linge sale et le linge propre, leurs contenants et leurs surfaces. Je me lave les mains avant de manipuler le linge propre. En fin de poste, je range les produits dans leur emplacement identifié et trie emballages et déchets selon les consignes du site et les indications applicables au produit.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Manutention adaptée, respect des sécurités des machines, séparation visible des flux et tri des emballages et déchets selon les consignes.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Édition 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve pratique de CAP Métiers de l'entretien des textiles, option A Blanchisserie, appartient à la Édition 2026, code FV-ENT-ENTR-EP2 et dure 2 heures, coefficient 9. Elle porte sur le traitement du lot de linge coton RP-2606-18 : contrôle, calcul des dosages, lavage, détachage, séchage, finition, livraison, sécurité et traçabilité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La masse du lot se calcule par somme des quantités multipliées par les masses unitaires : 8 × 1,20 kg + 6 × 0,25 kg = 11,10 kg.
- La charge de 11,10 kg est inférieure à la capacité maximale de la laveuse, qui est de 12,00 kg de linge sec.
- Pour le lot, doser 8 mL/kg de lessive et 4 g/kg d'agent blanchissant oxygéné ; ne pas ajouter d'assouplissant.
- Si la tache persiste après lavage, isoler et signaler la taie, sans séchage à chaud, puis suivre la procédure de reprise autorisée.

Points de vigilance & attentes du jury

- Contrôler l'étiquette de chaque article avant traitement et isoler tout article incompatible ou portant une étiquette illisible.
- Respecter les dosages et les compartiments indiqués par l'équipement ; ne pas dépasser les repères et ne pas ajouter d'assouplissant.
- Examiner la tache après lavage et avant séchage ; une tache résiduelle rend l'article non conforme.
- Compléter les DR 1 et DR 2, vérifier les quantités et l'identification du lot, puis signaler toute anomalie.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer les quantités de produits à préparer pour ce lot ?

La masse totale est de 11,10 kg. Multipliez-la par chaque dosage : 11,10 × 8 mL donne 88,8 mL de lessive et 11,10 × 4 g donne 44,4 g d'agent blanchissant oxygéné. Aucun assouplissant n'est utilisé.

Q : Que faire si la tache grasse est encore visible après le lavage ?

Ne séchez pas la taie à chaud et ne la déclarez pas conforme. Isolez-la, signalez la persistance de la tache et appliquez la procédure de reprise autorisée par le responsable, sans modifier le procédé de votre propre initiative.

Q : Comment organiser les deux heures de l'épreuve pratique ?

L'épreuve dure deux heures et associe réalisation pratique et dialogue argumenté avec le jury. Suivez l'ordre du procédé, surveillez les étapes importantes et prévoyez du temps pour le contrôle final ainsi que pour compléter les DR 1 et DR 2.

Q : Quels critères faut-il vérifier pour que le lot soit conforme ?

Vérifiez la propreté, l'absence de tache résiduelle et de dommage, la sécheresse sans odeur anormale, la régularité du pliage, les quantités prévues, l'identification RP-2606-18 et un conditionnement propre et fermé.

Sujet associé **associé (PDF) :** https://capentretientextiles.fr/assets/annales/cap-entretien-des-textiles/Option A (Blanchisserie) : Traitement des articles/2026/CAP (Métiers de l'entretien des textiles - options : A Blanchisserie - B Pressing) - Option A (Blanchisserie) : Traitement des articles - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources CAP (Métiers de l'entretien des textiles : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP MET, classés par épreuve et par année :
capentretientextiles.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP MET reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capentretientextiles.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.